

RESOLUTIONS

ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2009

Résolution 1

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance :

- Des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers de la BTE et des états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2008,
- Des rapports du commissaire aux comptes concernant les états financiers de la BTE et les états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2008,

approuve sans réserve lesdits rapports ainsi que les états financiers de la BTE et les états financiers consolidés du groupe BTE arrêtés au 31 décembre 2008.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions régies par l'article 29 de la loi N° 65-2001 et des articles 200 et suivants, ainsi que de l'article 475 du code des sociétés commerciales approuve les dites conventions.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 3

L'assemblée générale ordinaire après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2008, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2008.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4

L'assemblée générale ordinaire fixe les jetons de présence à un montant annuel de 48 mille dinars que le conseil d'administration répartira entre ses membres.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 5

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2008 comme suit :

	En dinars
• Report à nouveau 2007	4 257,526
• Résultat net de l'exercice	7 052 720,142
• Réserves légales	352 848,883
• Distribution de dividendes aux porteurs d'ADP	1 800 000,000
• Fonds social	200 000,000
• Réserves pour risques bancaires généraux	2 500 000,000
• Résultat à reporter	2 204 128,785

La distribution de dividendes au profit des titulaires des ADP aura lieu à partir du 22 juin 2009.

L'assemblée générale décide d'affecter le montant de 2 500 000 dinars sous forme de réserves pour risques bancaires généraux destinées à consolider la couverture des risques en 2009 au cas où le taux de couverture des actifs classés n'atteint pas 70% ; elle donne, par ailleurs, au conseil d'administration pouvoir de répartir ce montant en cas de besoin.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 6

L'assemblée générale ordinaire nomme les cabinets KPMG et GAC en tant que commissaires aux comptes pour les exercices 2009, 2010 et 2011, et fixe leurs honoraires conformément au barème des commissaires aux comptes ; elle fixe également leurs honoraires au titre des missions spécifiques telles que prévue par la réglementation à 35 mille dinars hors taxes ; ce montant sera réparti de manière égale entre les deux cabinets.

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 9

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au directeur général pour accomplir toutes les formalités de dépôt, d'enregistrement et de publication.

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2008

	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	14 309	7 037
Créances sur les établissements bancaires et financiers	55 682	64 786
Créances sur la clientèle	298 222	244 083
Portefeuille d'investissement	36 138	32 402
Valeurs immobilisées	10 118	8 764
Autres actifs	13 624	13 247
TOTAL ACTIF	428 093	370 319
PASSIF		
Dépôt et avoirs des établissements bancaires et financiers	49 900	38 814
Dépôt et avoirs de la clientèle	142 190	82 734
Emprunt et ressources spéciales	90 977	108 000
Autres passifs	10 997	11 207
TOTAL PASSIF	294 064	240 755
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Réserves	42 661	40 065
Actions propres	-840	-840
Résultat reporté	2 208	339
TOTAL CAPITAUX PROPRES	134 029	129 564
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	428 093	370 319

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION DES BENEFICES DE L'EXERCICE 2008

LIBELLES	CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITIONS	REPARTITION	CAPITAUX PROPRES APRES REPARTITION
Capital	90 000	0	90 000
Réserves légales	5 322	353	5 675
Réserve à régime spécial	22 344	0	22 344
Actions propres	-840	0	-840
Fonds social	2 195	200	2 395
Autres réserves	7 700	2 500	10 200
Dividendes rattachés aux ADP	251	1 800	2 051
Résultat reporté	4	2 200	2 204
Résultat de l'exercice	7 053	-7 053	0
TOTAL FONDS PROPRES	134 029	0	134 029